



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services judiciaires
AccOr.J**

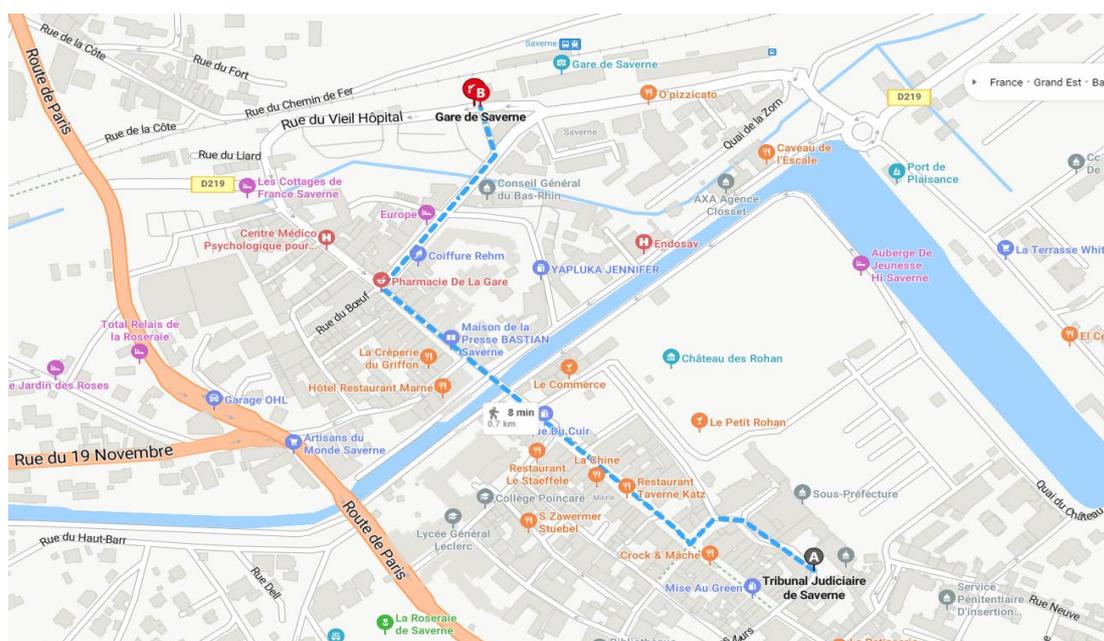
COMMENT SE RENDRE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE ?

Tribunal judiciaire de Saverne
07 rue du Tribunal
67700 SAVERNE
03.88.71.61.51
accueil-saverne@justice.fr

❖ En transports en commun

➔ En train

La gare de Saverne est située 01 place de la gare – 67700 SAVERNE à 08 minutes à pied du tribunal judiciaire.





**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services judiciaires
AccOr.J**

→ En bus / En tramway / En métro

Le tribunal judiciaire est également desservi par la ligne de bus 420.

Compagnie des Transports du Bas-Rhin
05 place des Halles
67000 STRASBOURG
03.88.23.43.23.

Le tribunal ne disposant pas de parking privé, plusieurs parkings sont à votre disposition :

- Place des Dragons : Accès via rue du Général Leclerc
 - Parking Bosquet : accès via chemin du Parc

Des parkings à vélo sont accessibles :

- Rue des Pères – 67700 SAVERNE
- Rue de la gare – 67700 SAVERNE